

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 22, numéro 4, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702920ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702920ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1991). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 22(4), 799–819. <https://doi.org/10.7202/702920ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I - Les relations extérieures du Canada

(juillet à septembre 1991)

A — Aperçu général

Le Premier ministre canadien et la secrétaire d'État aux Affaires extérieures devaient conjuguer leurs efforts dans la résolution de difficiles dossiers internationaux au cours du trimestre. La crise yougoslave, la tentative de coup d'État en Union soviétique et la détention d'experts de l'ONU à Bagdad sont autant de moments forts qui réclamaient l'attention des autorités canadiennes. Parmi les choix de politique étrangère du trimestre, l'on notera la décision de renouer des liens officiels avec les républiques baltes, un geste qui modifie une attitude établie depuis 1939, et une prise de position en faveur d'une levée immédiate des sanctions touchant la population en Afrique du Sud. De plus, le gouvernement exposait les grands principes de sa politique de défense, un exercice qui remontait à 1987 et qui avait été rendu caduc par les bouleversements géopolitiques internationaux des deux dernières années.

B — Déclaration du Premier ministre sur la politique extérieure

Le Premier ministre canadien prononçait un important discours le 29 septembre devant un auditoire de l'Université Stanford en Californie¹. Cette allocution était principalement consacrée aux possibilités d'avenir et aux dangers issus de l'après-guerre froide, notamment les suites à donner à l'éclatement de l'Union soviétique et à l'émergence de nouveaux États. Dans le but d'aider ces

* *Documentaliste au Centre québécois de relations internationales.*

1. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 29 septembre 1991; Murray CAMPBELL, *The Globe and Mail*, 30 septembre 1991, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 30 septembre 1991, p.2.

nouveaux pays à devenir «des entités viables et prospères», M. Mulroney présentait des mesures telles que le doublement de l'apport en capital de la Banque européenne de reconstruction et de développement et une intégration rapide de ces États aux institutions économiques internationales. Il appelait également les membres du G7 et les autres pays occidentaux à accorder des taux préférentiels et des exemptions de douanes et à intensifier les programmes bilatéraux d'assistance à ces pays. Le Premier ministre proposait en terminant une restructuration de l'OCDE en «une école de gouvernement où les nouveaux États et les nouvelles républiques pourraient apprendre à se gouverner dans l'écheveau complexe de la démocratie et du libéralisme économique» et un renforcement de l'ONU en un intervenant actif de la scène internationale. L'application de telles mesures, concluait M. Mulroney, devrait faciliter l'édification d'un nouvel ordre mondial, une tâche à laquelle il appelait toutes les nations industrialisées.

C — Les politiques de défense

1 — La révision de la politique de défense

Attendue de longue date, la redéfinition de la politique canadienne de défense prenait la forme d'une allocution prononcée le 17 septembre au Centre national de la Presse par le ministre de la Défense nationale, M. Marcel Masse². Succincte et schématique, cette nouvelle orientation représente la réaction du gouvernement canadien face aux changements internationaux et aux contraintes imposées par les restrictions budgétaires de l'État. Dans cette double perspective, le Canada confirme ses engagements traditionnels vis-à-vis de l'Alliance atlantique, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et les Nations Unies mais limite ses activités en Europe en fermant ses bases militaires d'Allemagne. Ces fermetures toucheront la base de Baden-Soellingen en 1994 et celle de Lahr en 1995. Une force opérationnelle de 1100 militaires sera toutefois maintenue en Europe mais relocalisée dans d'autres unités de l'OTAN.

La révision de l'infrastructure de l'armée canadienne est également envisagée dans cette double perspective. Ainsi, le budget de la défense sera limité à la croissance annuelle et les effectifs réguliers ramenés de 84 000 à 76 000 personnes. Un groupe consultatif sera de plus créé pour identifier de nouvelles avenues de rationalisation incluant la fermeture de bases au pays. D'ici là, le ministère de la Défense privilégiera d'investir dans la modernisation de l'équipement. Par exemple, la Marine, qui centrera ses activités au large des côtes est et ouest, devrait disposer d'ici quinze ans de seize frégates et destroyers

2. Ministre de la Défense nationale, *Allocution*, 17 septembre 1991; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 18 septembre 1991, pp. A1 et A6; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 18 septembre 1991, pp. 1 et 4.

supplémentaires, d'une série de six corvettes, de douze patrouilleurs et de trois sous-marins conventionnels. Ainsi, conclut le ministre, les forces armées canadiennes pourront être à la fois «réduites», «mieux équipées» et «fidèles» à leurs engagements internationaux.

2 – Les négociations à ciel ouvert

La tenue d'une nouvelle série de négociations sur l'ouverture des espaces aériens était annoncée au cours du trimestre et des hauts fonctionnaires se retrouvaient à Vienne du 9 au 13 septembre pour faire le point sur le compromis proposé à l'Union soviétique en avril dernier par les autres pays participants. À l'issue de ces sessions, un représentant de la délégation canadienne estimait que les discussions avaient été «couronnées de succès». Après un délai de quelques semaines consacrées à l'examen des nouvelles offres, les délégués devraient de nouveau se réunir au cours du mois de novembre prochain³.

D — Les politiques économiques et commerciales

Les ministres du Commerce du Canada, des États-Unis et du Mexique se rencontraient à Seattle les 19 et 20 août pour faire le point sur les négociations d'un Accord de libre-échange nord-américain. Depuis leur réunion de juin, les dix-neuf groupes de travail ont tenu deux séries de rencontres et les négociateurs en chef, deux réunions plénières. Les discussions se poursuivent sur une vaste gamme de questions telles que les investissements, le règlement des différends, l'environnement et la culture. Les trois ministres se réuniront de nouveau au Mexique à la fin du mois d'octobre⁴.

L'élimination des tarifs douaniers est aussi l'un des points importants de ces discussions et, comme il l'avait fait dans le cas des négociations canado-américaines de libre-échange, le gouvernement fédéral lançait une consultation auprès des exportateurs et des importateurs canadiens pour dresser une première version de la liste des biens et des services assujettis à un éventuel accord. La consultation se terminait à la mi-septembre et les propositions pour l'élimination des tarifs douaniers étaient échangées le 19 septembre⁵.

3. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 179*, 19 août 1991; *Le Devoir*, 10 septembre 1991, p.7 et *The Arms Control Reporter 1991*, p. 409.B.26.

4. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 176*, 15 août 1991; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 19 août 1991, p. A5, 21 août 1991, p. B4 et 22 août 1991, p. B3.

5. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 171*, 30 juillet 1991.

E — Les politiques d'immigration

À la mi-août, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration accordait aux ressortissants est-européens de la catégorie des exilés volontaires le droit d'appliquer pour l'obtention de permis de travail. Plus de 8 000 personnes sont touchées par cette nouvelle mesure⁶.

D'autre part, de nouveaux droits étaient exigés à compter du 1^{er} septembre pour les services d'immigration. Les sommes ainsi perçues devraient s'élever à environ \$100 millions pour l'année fiscale courante dont \$40 millions seront réaffectés aux dépenses du programme et à l'amélioration des services⁷.

F — Organisations et réunions internationales

1 — L'ONU

La quarante-sixième Assemblée générale des Nations Unies s'ouvrait à New York le 18 septembre par l'élection du candidat saoudien, M. Samir Shihabi, à la présidence et l'admission de sept nouveaux membres (l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Corée du Nord, la Corée du Sud, les îles Marshall et la Micronésie). La secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada prononçait le 25 septembre son discours devant l'Assemblée⁸. Elle présentait d'abord la nécessité de renforcer l'ONU notamment par la nomination de nouveaux membres au Conseil de sécurité, par une capacité d'action dès le début d'un conflit et par un rôle accru du Secrétaire général, puis rappelait les nécessités de mettre en place des ententes de sécurité régionale, d'établir une transparence dans le commerce des armements et de renouveler les efforts dans la promotion des droits humains. Elle terminait son discours en appelant les participants à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à éviter «les deux grands risques» de cette conférence: «un manque d'intérêt chez plusieurs pays industrialisés» et «un glissement vers deux solitudes, les riches et les pauvres». En préparation depuis mars 1990, cette importante conférence aura lieu au Brésil en juin 1992.

Par ailleurs, l'on connaissait en début de trimestre les détails de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). La participation canadienne s'élève à près de 740 soldats soit le plus important contingent offert par le Canada depuis 1974⁹. Le commandant de l'unité militaire, le brigadier-général Armand Roy, arrivait sur

6. Gay ABBATE, *The Globe and Mail*, 17 août 1991, p. A3.

7. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 91-24*, 30 août 1991.

8. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/43*, 25 septembre; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 204*, 23 septembre 1991 et *Déclaration no 91/42*, 24 septembre 1991.

9. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 163*, 18 juillet 1991.

les lieux au début de septembre pour superviser l'installation des postes d'observation de l'ONU dans les régions de Smara, Tifariti et Bir Lahlou¹⁰.

2 – La CSCE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures assistait le 10 juillet à Moscou aux débuts des travaux de la troisième réunion de la Conférence sur la dimension humaine de la CSCE après avoir inauguré la veille les locaux du consulat canadien à Kiev¹¹. Cette réunion s'ouvrait avec l'entrée de trois nouveaux membres, les républiques baltes, ce qui porte maintenant à 38 le nombre des pays membres de la CSCE. Mme McDougall s'adressait alors aux participants en soulevant la question du contrôle de l'armée et de l'arsenal nucléaire en Union soviétique et en demandant des garanties à ce sujet. La ministre citait également au nombre des menaces à la paix et la sécurité internationales la violence dégagée par les conflits frontaliers et interethniques et le danger que représente la prolifération des armements. Enfin, elle réaffirmait le soutien du Canada pour le respect des droits des femmes et pour l'indépendance du pouvoir judiciaire, domaines qui faisaient d'ailleurs l'objet de propositions de la part de la délégation canadienne¹².

3 – Le Commonwealth

À l'issue de sa réunion à New Delhi les 13 et 14 septembre¹³, le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe présidé par Mme Barbara McDougall recommandait aux chefs de gouvernements de leurs pays de lever certaines des sanctions touchant l'Afrique du Sud. Il s'agit :

- des restrictions consulaires,
- des restrictions relatives aux visas,
- du boycottage des échanges culturels et scientifiques,
- des restrictions sur la promotion du tourisme et
- de l'interdiction des liaisons aériennes directes¹⁴.

Le Comité, précisait toutefois sa présidente dans son allocution de clôture, préconise le maintien des sanctions économiques et commerciales «jusqu'à ce que toutes les parties en Afrique du Sud puissent participer pleinement et

10. *Le Devoir*, 6 septembre 1991, p. 7; *Le Devoir*, 11 septembre 1991, p.7; *La Presse*, 12 septembre 1991, p. C8.

11. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 186*, 29 août 1991.

12. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91/38*, 10 septembre 1991; Carole LANDRY, *Le Devoir*, 11 septembre 1991, p. 2; John GRAY, *The Globe and Mail*, 11 septembre 1991, p. A9.

13. Voir Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 187*, 30 août 1991 et *Déclaration no 91/40*, 13 septembre 1991.

14. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 198*, 14 septembre 1991.

efficacement aux négociations» et le maintien des sanctions financières «jusqu'à ce que toutes les parties s'entendent sur le texte d'une nouvelle constitution démocratique en Afrique du Sud».

Par ailleurs, Mme McDougall annonçait au nom du Canada un don de \$1,5 million au Haut-Commissariat des Nations Unies des réfugiés pour le rapatriement et la réintégration des exilés sud-africains. Cette contribution sera soustraite des fonds de \$5,85 millions promis en 1990 lors de la visite de M. Mandela au Canada¹⁵.

4 – La Francophonie

À mesure que se rapproche le Sommet de Chaillot, l'on connaît avec plus de précisions les principes qui guideront la position canadienne lors de cet événement. La ministre responsable de la Francophonie, Mme Monique Landry, entreprenait une tournée avant la conférence préparatoire des 9 et 10 juillet pour exposer à ses homologues du Sénégal, de la France, de la Belgique et du Gabon les objectifs du Canada, à savoir la promotion de la rationalisation du mécanisme institutionnel de la francophonie et d'une coopération multilatérale efficace¹⁶. Le Premier ministre canadien précisait ces objectifs dans un discours devant les membres de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) au début du mois de septembre. On apprenait alors que le Canada proposera une déclaration sur la démocratisation et le développement et suggérera la création d'une unité de soutien à la démocratisation au sein de l'ACCT. Les efforts canadiens porteront également sur la promotion des droits de la femme et un projet en ce sens sera également soumis¹⁷.

5 – Le GATT

Après l'intermède de l'été, les pays membres du GATT tentaient de mettre un terme définitif aux négociations de l'Uruguay Round qui achoppent toujours en dépit de l'intérêt accordé à cette question lors du Sommet des Sept de juillet et lors de la réunion de la Quadrilatérale les 13 et 14 septembre¹⁸. Plusieurs des participants, dont le Canada, déléguaient à la fin du trimestre des responsables à Genève pour tenter une nouvelle fois de rallier les points de vue¹⁹.

15. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 197*, 13 septembre 1991.

16. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 149*, 27 juin 1991 et *Déclaration no 91/33*, 9 juillet 1991.

17. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 3 septembre 1991; Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 4 septembre 1991, p. 2.

18. Voir Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 18 juillet 1991, p.5; *Le Devoir*, 13 septembre 1991, p. 5; *Le Monde*, 15-16 septembre 1991, p. 17.

19. *Le Devoir*, 21 septembre 1991, p. B4; voir aussi, *The Globe and Mail*, 21 septembre 1991, p. B3.

6 – Le Sommet économique du G7

C'est l'engagement de fournir à l'Union soviétique une assistance technique au lieu de l'aide financière demandée par le président Gorbatchev qui aura le plus marqué le sommet économique annuel du Groupe des Sept tenu à Londres du 15 au 17 juillet²⁰. Pour faciliter la transition de l'URSS vers une économie de marché, les Sept établissaient un plan en six points qui prévoit notamment l'admission de l'URSS au FMI et à la Banque mondiale en tant que membre associé et l'intensification de l'aide technique.

Les Sept s'engageaient également à conclure les négociations commerciales de l'Uruguay Round d'ici la fin de 1991, à renforcer le rôle de l'ONU, à alléger la dette des pays les plus démunis et à protéger l'environnement. Ils adoptaient d'autre part une déclaration séparée sur le contrôle des armements et la non-prolifération des armes nucléaires.

À l'issue du Sommet, le Président soviétique rencontrait un à un les participants. C'est au sortir de cet entretien avec M. Gorbatchev que M. Mulroney, le Premier ministre canadien, annonçait la levée du gel des crédits alimentaires de \$150 millions imposé en janvier dernier après les actes de répression dans les États baltes. Le Canada s'engageait aussi à assister l'URSS dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture²¹.

G — Les relations canado-américaines

1 – Les rencontres Bush-Mulroney

Le Premier ministre canadien rencontrait brièvement le Président américain à deux occasions au cours du trimestre. Il recevait d'abord M. Bush à Toronto le 9 juillet et la préparation du Sommet des Sept qui débutait six jours plus tard était alors le principal sujet de leurs discussions²²; puis, M. Mulroney était reçu à Kennebunkport le 26 août pour faire le point avec son homologue sur la situation en Union soviétique²³. Le Premier ministre annonçait au sortir de cet entretien la reconnaissance officielle des trois États baltes par le Canada alors que les États-Unis attendaient quelques jours avant de poser ce geste.

20. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 15 juillet 1991, pp. 1 et 4, 16 juillet 1991, pp. 1 et 4, 17 juillet 1991, pp. 1 et 7 et 18 juillet 1991, pp. 1 et 4; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 15 juillet 1991, p. A1 et A2, 16 juillet 1991, pp. A1 et A2 et 17 juillet 1991, pp. A1 et A6; *Le Bulletin du FMI*, 5 août 1991, pp. 225 et 233.

21. *Le Devoir*, 19 juillet 1991, pp. 1 et 4; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 19 juillet 1991, p. A6; voir aussi *Le Devoir*, 3 juillet 1991, p. 2.

22. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 25 juin 1991; Susan DELACOURT, *The Globe and Mail*, 9 juillet 1991, pp. A1 et A2; *Le Devoir*, 9 juillet 1991, p. A4.

23. *Le Devoir*, 27 août 1991, pp. 1 et 4; Ross HOWARD et Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 27 août 1991, pp. A1 et A6.

2 – Les questions commerciales

Les ministres du Commerce du Canada et des États-Unis, M. Michael Wilson et Mme Carla Hills, se rencontraient le 18 août à Seattle pour la cinquième réunion de la Commission mixte du Commerce canado-américain. Ils se disaient satisfaits des progrès réalisés depuis leur dernière rencontre notamment la mise en application de la deuxième série de réductions accélérées des droits de douane²⁴.

Par ailleurs, le 3 septembre, le Canada avisait les États-Unis de son intention de résilier dès le 4 octobre 1991 le Mémorandum d'entente sur le bois d'œuvre résineux conclu entre les deux pays en 1986. Le gouvernement canadien justifie sa position par l'arrêt des subventions aux producteurs de bois d'œuvre, par la diminution de la part du marché américain détenue par le Canada et par les correctifs apportés aux politiques de gestion des forêts de la part des provinces productrices. Cette décision soulevait l'ire de l'industrie américaine et de certains membres du Congrès et, à la demande des États-Unis, des hauts fonctionnaires des deux pays tenaient des consultations à ce sujet à la mi-septembre²⁵.

Au GATT, on notera l'adoption du rapport du groupe spécial dont les conclusions sont favorables au Canada dans l'affaire des droits compensateurs américains sur le porc transformé, la présentation du mémoire du Canada concernant les pratiques américaines sur le vin et la bière et, l'examen, par un autre groupe spécial, de la plainte américaine contre les mesures canadiennes régissant la bière importée²⁶.

3 – Autres questions

En juillet, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures écrivait à son homologue américain pour lui faire part de son inquiétude devant certaines mesures contenues dans la nouvelle loi de l'immigration américaine qui limiteraient l'accès aux États-Unis aux artistes et aux athlètes étrangers²⁷. À la suite des pressions du Canada et de plusieurs autres pays, les États-Unis reportaient de six mois l'application de ces mesures, un délai qui permettra au Congrès d'étudier des possibilités d'amendements²⁸.

24. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 178*, 18 août 1991; voir aussi Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 154*, 3 juillet 1991.

25. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 188*, 3 septembre 1991; Alan FREEMAN et John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 4 septembre 1991, pp. A1 et A2; Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 4 septembre 1991, p.5; Marie TISON, *Le Devoir*, 21 septembre 1991, pp. B1 et B4.

26. Voir *Les grands dossiers de Washington*, vol. 2, no 6, octobre 1991, pp. 1-3.

27. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 169*, 26 juillet 1991; Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 30 juillet 1991, pp. 1 et 4.

28. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 211*, 30 septembre 1991.

Par ailleurs, la troisième ronde de discussions sur l'extension du service aérien se tenait à Régina du 23 au 25 juillet. Les travaux préliminaires étant terminés, les négociations reprendront à Denver en octobre sur des points précis de discussions²⁹.

Enfin, à la mi-septembre, le Congrès américain approuvait l'imposition des sanctions contre Cuba prévues dans l'amendement connu sous le nom «d'amendement Mack». Rappelons qu'en vertu de ceci, les filiales de sociétés américaines installées au Canada ne pourront procéder à des échanges commerciaux avec Cuba. L'ambassade canadienne faisait connaître ses objections dans ce dossier dont l'issue dépend maintenant du veto présidentiel³⁰.

H — Le Canada et l'Europe occidentale

1 — L'Allemagne

La question yougoslave dominait les entretiens que tinrent le 27 septembre les autorités canadiennes et le ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier de l'Allemagne, M. Hans-Dietrich Genscher, lors de la visite de travail qu'accomplissait ce dernier à Ottawa. Pendant son séjour dans la capitale, le ministre dévoilait également une plaque commémorative et recevait un grade *honoris causa* pour son implication dans l'unification allemande³¹.

2 — La CE

Les représentants du Canada et de la Communauté européenne se rencontraient à Bruxelles les 11 et 12 juillet pour s'entretenir notamment des questions de la réforme de la politique agricole et de la surpêche internationale et établir de nouvelles priorités de coopération. Il était alors convenu que l'environnement et les échanges technologiques seront des champs de partenariat privilégiés³².

Par ailleurs, toujours en juillet, le Canada décidait de prolonger de cinq années supplémentaires l'application des droits compensateurs sur les importations de viande de boeuf en provenance de la Communauté européenne³³.

29. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 173*, 12 août 1991; *Les grands dossiers de Washington*, vol. 2, no 6, octobre 1991, p. 1.

30. *Les grands dossiers de Washington*, vol. 2, no 6, octobre 1991, p. 2.

31. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 206*, 25 septembre 1991; *Le Devoir*, 28 septembre 1991, p. A3.

32. Affaires extérieures et Commerce extérieur, *Communiqué no 159*, 10 juillet 1991; *Le Devoir*, 13 juillet 1991, p. A7.

33. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 166*, 22 juillet 1991.

3 – L'Espagne

M. Michael Wilson, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, était en Espagne du 12 au 16 juillet pour rencontrer des ministres du Cabinet espagnol et explorer de nouvelles possibilités dans les échanges commerciaux et la coopération technologique³⁴. Il signait à cet effet une déclaration conjointe qui devra favoriser la création de coentreprises dans le secteur prioritaire de la haute technologie et discutait de coopération industrielle dans le domaine de la défense.

M. Wilson profitait également de ce séjour pour exercer de nouvelles pressions dans le dossier de la surpêche dans les eaux internationales de l'Atlantique Nord, dossier qu'il qualifiait de «seul nuage qui assombrit (des) relations autrement excellentes»³⁵.

4 – La France

«Un pouvoir de revendication limité» en raison «d'une situation de dépendance», un «détachement total» de la France, un «rattachement géographique virtuel au Canada» et une «question cruciale» pour l'avenir des 80 000 pêcheurs de Terre-Neuve : tels sont les arguments qu'avancait la ministre de la Justice du Canada, Mme Kim Campbell, à l'occasion de l'ouverture des plaidoiries dans l'affaire de la délimitation maritime au large de St-Pierre-et-Miquelon³⁶. La ministre s'était déplacée à New York pour la dernière étape des procédures qui s'échelonnait du 29 juillet au 21 août. Durant ces trois semaines, les deux parties ont exposé devant le tribunal international leurs argumentations en faveur de leur position respective, à savoir, selon le Canada, une zone limitée à 12 milles marins et, selon la France, une ligne d'équidistance entre les côtes canadiennes et celles des îles de St-Pierre-et-Miquelon. Le président du tribunal, M. Eduardo de Aréchaga, et les quatre autres membres du jury remettront leur décision au plus tard au début de 1992. Cette décision, rappelons-le, sera exécutoire et ne pourra être contestée³⁷.

5 – L'Irlande

Accompagné d'une délégation de parlementaires et de gens d'affaires, le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, s'arrêtait en Irlande pour une

34. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 160*, 10 juillet 1991 ; *Le Devoir*, 13 juillet 1991, p. A2 ; *Le Devoir*, 17 juillet 1991, p. 3.

35. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 91/34*, 15 juillet 1991.

36. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 91/36*, 29 juillet 1991.

37. Voir Gouvernement du Canada, *Communiqué no 168*, 24 juillet 1991 ; Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 26 juillet 1991, p. 2 ; Calvin WOODWARD, *Le Devoir*, 22 août 1991, p. 2 ; Laura EGGERSTON, *Le Devoir*, 30 juillet 1991, p. 3 ; *The Globe and Mail*, 30 juillet 1991, p. A4.

visite officielle de quatre jours avant de participer au sommet économique de Londres. Ce séjour, ponctué par les visites de divers sites historiques, était consacré à consolider les relations économiques et politiques déjà existantes entre les deux pays³⁸.

I — Le Canada, l'URSS et l'Europe de l'Est

1 — L'Union soviétique*

L'annonce de la destitution de M. Gorbatchev suivie, soixante-et-une heures plus tard, par la confirmation de l'échec du coup d'État militaire soulevait à l'échelle internationale des réactions qui passèrent en quelques heures de la surprise, à la condamnation et au soulagement. Au Canada, le Premier ministre se déclarait «profondément préoccupé» et décidait de suspendre les programmes d'aide technique de \$25 millions et la ligne de crédit de \$150 millions qui avait été débloquée le mois précédent³⁹. De son côté, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures écourtait ses vacances pour rencontrer dans la capitale le chargé d'Affaires soviétique. Lors de la conférence de presse qui suivit cette rencontre, Mme McDougall présentait aux journalistes une position privilégiant une transition pacifique du pouvoir pour maintenir les réformes démocratiques engagées sous Gorbatchev. Ces propos étaient considérés comme «modérés» par les partis d'opposition canadiens qui reprochèrent à la ministre de ne pas avoir explicitement réclamé le retour à la présidence de M. Gorbatchev⁴⁰.

Le 21 août, le dénouement positif de la crise et la rapidité de celui-ci abrégèrent la réunion ministérielle d'urgence de l'OTAN à laquelle participait la ministre McDougall, réunion qui se terminait par une réaffirmation de principe sur la condamnation de la tentative de coup d'État⁴¹. De son côté, le Premier ministre canadien qualifiait l'échec de «défaite majeure «des «forces réactionnaires» et saluait particulièrement la contribution de M. Boris Eltsine dans ce processus⁴².

Le 5 septembre, le ministre du Commerce extérieur en mission dans les États baltes, s'arrêtait à Moscou pour s'entretenir avec le président Gorbatchev,

38. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 21 juin 1991, voir aussi du Cabinet du Premier ministre les deux discours du 11 juillet 1991 et les deux discours du 12 juillet.

* Le résumé de la rencontre entre MM. Mulroney et Gorbatchev a été reporté à la fin de la section consacrée au Sommet économique de Londres.

39. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 19 août 1991; *Le Devoir*, 20 août 1991, pp. 1 et 4; *La Presse*, 20 août 1991, p. B3; ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 20 août 1991, p. A7.

40. Huguette YOUNG, *Le Devoir*, 21 août 1991, p. 2; ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 21 août 1991, p. A6.

41. ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 22 août 1991, pp. A1 et A2.

42. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 22 août 1991, pp. 1 et 4.

auquel il transmettait une lettre personnelle du Premier ministre canadien⁴³, et avec le président de la Fédération de Russie, M. Boris Elstine, auquel il communiquait une invitation officielle pour un séjour au Canada⁴⁴.

2 – La visite de la secrétaire d'État en Europe de l'Est

À l'issue de la réunion extraordinaire de l'OTAN à Bruxelles sur la situation en Union soviétique, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures tenait de brèves consultations auprès des gouvernements polonais et tchécoslovaque. À Varsovie, elle rencontrait le Premier ministre Bielecki et son ministre des Affaires étrangères et leur réitérait l'engagement du Canada vis-à-vis des réformes en Pologne en plus d'offrir un «soutien moral» dans le dossier du retrait des troupes soviétiques de Pologne. À Prague, Mme McDougall s'entretenait brièvement avec son homologue tchécoslovaque, M. Jiri Dienstbier⁴⁵.

3 – La reconnaissance des républiques baltes

À l'instar de plusieurs autres pays, le Canada modifiait sa position officielle vis-à-vis des États baltes au cours du trimestre. C'est de Kennebunkport aux États-Unis que le Premier ministre canadien confirmait le 26 août le rétablissement des liens diplomatiques avec la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie, républiques à l'égard desquelles le Canada avait maintenu une reconnaissance *de jure* depuis cinquante-deux ans⁴⁶. Des ambassadeurs y étaient accrédités le 6 septembre. Il s'agit de M. Michael Phillips qui voit ajouter à ses responsabilités de nouvel ambassadeur en Suède celles d'ambassadeur en Lituanie et en Lettonie et de Mme Mary Vanderhoff, actuellement ambassadrice en Finlande, dont les fonctions engloberont dorénavant l'Estonie⁴⁷.

Afin de concrétiser la reconnaissance de ce nouveau statut, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, était délégué à Vilnius, Riga et Tallinn les 2, 3 et 4 septembre. M. Wilson évaluait en compagnie de gens d'affaires canadiens la situation économique dans ces régions et les avenues possibles de coopération technique⁴⁸.

43. Jim SHEPPARD, *Le Devoir*, 6 septembre 1991, p.2; *Le Soleil*, 4 septembre 1991, p. A10; *The Gazette*, 4 septembre 1991, p. A7.

44. Jim SHEPPARD, *Le Devoir*, 6 septembre 1991, p. 2.

45. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 180*, 22 août 1991; *La Presse*, 23 août 1991, p. A6; *The Gazette*, 23 août 1991, p. B4.

46. *Le Devoir*, 27 août 1991, pp. 1 et 4; Ross HOWARD et Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 27 août 1991, pp. A1 et A6; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 190*, 6 septembre 1991.

47. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 190*, 6 septembre 1991; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 182*, 26 août 1991.

48. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 184*, 29 août 1991; *The Globe and Mail*, 2 septembre 1991, p. A7 et 3 septembre 1991, p. A6.

4 – La république de l'Ukraine

Mme McDougall se rendait à Kiev le 9 septembre pour l'inauguration de la nouvelle mission diplomatique du Canada en Ukraine, un projet mis en route lors du passage du Premier ministre canadien dans cette région en 1989. Elle profitait aussi de l'occasion pour annoncer l'octroi d'une aide de \$5 millions en assistance technique⁴⁹ et l'établissement d'une ligne de crédit de \$50 millions pour l'entreprise privée⁵⁰.

Le statut de la république était une question soulevée lors d'un entretien entre Mme McDougall et le président ukrainien, M. Leonid Kravchuk, et la ministre précisait à cet effet que le gouvernement canadien attendrait les résultats du référendum de décembre avant de décider de la reconnaissance de l'Ukraine comme un État indépendant⁵¹.

Mme McDougall et M. Kravchuk se retrouvaient de nouveau quelques jours plus tard, cette fois-ci à Ottawa, lors de la visite de trois jours du président ukrainien au Canada. Ils signaient alors une déclaration commune sur le développement de liens politiques, économiques et culturels. La visite de M. Kravchuk se terminait par des rencontres avec des gens d'affaires et des représentants de la communauté ukrainienne du Canada⁵².

5 – La Yougoslavie

La Communauté européenne, l'Union européenne occidentale et les pays membres de la CSCE cherchèrent à désamorcer tout au long du trimestre la crise yougoslave qui sévissait à l'échelle militaire et politique dans ce pays. La position adoptée par le Canada vis-à-vis de cette situation est basée sur les préceptes des «négociations pacifiques» et du «respect des principes démocratiques» en vue d'assurer «une solution équitable et durable»⁵³. Tout en rejetant l'idée d'une reconnaissance officielle, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait toutefois en conférence de presse que le Canada pourrait reconsidérer sa position si la crise actuelle se résolvait par une solution démocratique⁵⁴.

Durant tout le trimestre, les autorités canadiennes demeuraient en contact avec leurs partenaires européens en recevant à Ottawa le secrétaire britannique aux Affaires étrangères⁵⁵ et le ministre allemand des Affaires

49. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 192*, 9 septembre 1991.

50. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 193*, 9 septembre 1991.

51. Jim SHEPPARD, *Le Devoir*, 10 septembre 1991, p.3; *The Globe and Mail*, 10 septembre 1991, p. A8; *The Globe and Mail*, 9 septembre 1991, p. A8.

52. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 203*, 20 septembre 1991; *Le Devoir*, 24 septembre 1991, p. A3.

53. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 155*, 3 juillet 1991.

54. *Le Devoir*, 4 juillet 1991, p. 2; *The Globe and Mail*, 4 juillet 1991, pp. A1 et A7.

55. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 200*, 18 septembre 1991; *The Globe and Mail*, 21 septembre 1991, p. A7.

étrangères⁵⁶ et en participant aux réunions d'urgence de la CSCE. Les événements yougoslaves, projetés au premier plan de l'actualité, constituaient d'ailleurs un test sérieux pour les deux nouvelles institutions de la CSCE que sont le Centre de prévention des conflits de Vienne et le Secrétariat de la CSCE de Prague. Des réunions d'urgence s'y tenaient au début de juillet et d'août et le Canada y participait. Il se ralliait aux propositions entérinées à ces réunions et acceptait l'invitation de participer à une mission d'observateurs internationaux⁵⁷.

Le Canada déployait également des efforts aux Nations Unies alors que le Premier ministre canadien écrivait au Secrétaire général pour demander que le Conseil de sécurité soit saisi de l'affaire⁵⁸, que le représentant du Canada à l'ONU communiquait avec le président du Conseil de sécurité⁵⁹ et que la secrétaire d'État aux Affaires extérieures discutait de l'évolution de la crise avec plusieurs de ses homologues lors de son passage aux Nations Unies⁶⁰.

Les efforts de médiation de l'ONU, de la CSCE, de l'UEO et de la CE demeuraient vains et la situation sur le terrain était toujours inchangée à la fin du trimestre.

J — Le Canada et l'Amérique latine

1 – Le Belize et le Guatemala

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, saluait le 11 septembre la reconnaissance par le Guatemala du Belize comme un État indépendant. Cette décision, déclarait-elle, «permettra de diminuer la tension et l'instabilité en Amérique centrale» et devrait paver la voie à une solution pacifique des différends territoriaux entre ces deux pays voisins⁶¹.

2 – Le Venezuela

En route vers les États-Unis, le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, effectuait une brève escale à Ottawa le 22 septembre afin de rencontrer le premier ministre Mulroney et discuter de relations bilatérales commerciales. Le dossier du libre-échange nord-américain auquel le président vénézuélien donne son appui apparaissait au premier plan des questions discutées⁶².

56. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 206*, 25 septembre 1991.

57. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 189*, 5 septembre 1991 ; voir aussi *Le Monde*, 10 août 1991, p. 6 et 2 juillet 1991, p. 6 ; *Le Devoir*, 10 août 1991, pp. A1 et A4.

58. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 20 septembre 1991 ; *The Globe and Mail*, 21 septembre 1991, p. A7.

59. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 19 septembre 1991.

60. Voir *Le Devoir*, 27 septembre 1991, p. A3.

61. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 196*, 11 septembre 1991.

62. *Le Devoir*, 23 septembre 1991, p. 4.

K — Le Canada et le Moyen-Orient

1 — L'Arabie saoudite

Le prince Salman bin Abdul Aziz, le gouverneur de Riyad, arrivait au Canada le 8 juillet pour une visite de quelques jours durant laquelle il rencontrait divers ministres canadiens, des responsables des gouvernements provinciaux de l'Ontario et du Québec ainsi que des chefs d'entreprises qui font affaire en Arabie saoudite⁶³.

2 — L'Égypte

Une autre visite avait lieu au cours du trimestre alors que du 18 au 20 septembre, M. Boutros Ghali, le vice-premier ministre aux Affaires étrangères d'Égypte, était de passage à Ottawa pour discuter du processus de paix au Moyen-Orient et des relations bilatérales canado-égyptiennes⁶⁴.

3 — L'Irak

Le Canada suivait de près les suites que donnait le Président irakien aux résolutions de l'ONU notamment l'accueil réservé aux équipes d'inspecteurs internationaux chargés d'enquêter sur le programme nucléaire irakien et de superviser la destruction du matériel nucléaire, biologique et chimique. La détention à Bagdad d'une quarantaine d'experts, dont six canadiens, à la fin du mois de septembre provoquait la convocation de l'ambassadeur irakien à Ottawa et le gouvernement canadien exigeait alors la remise en liberté des représentants de l'ONU et un respect intégral des résolutions entérinées par le Conseil de sécurité⁶⁵. De New York, au siège des Nations Unies, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada discutait avec plusieurs de ses homologues des différents scénarios d'action possibles⁶⁶.

4 — L'Iran

Après une rencontre avec ses partenaires de la Quadrilatérale qui se terminait le 14 septembre, le ministre du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, se rendait à Téhéran où il pilotait une mission commerciale. Une représentation de vingt-deux compagnies spécialisées dans les domaines de

63. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 157*, 8 juillet 1991; *Le Devoir*, 9 juillet 1991, p. 3.

64. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 201*, 18 septembre 1991; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 20 septembre 1991, p. A6.

65. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 26 septembre 1991, p. A9.

66. *Le Devoir*, 27 septembre 1991, p. A3.

l'énergie, du transport et des télécommunications l'accompagnait durant les deux jours d'entretiens prévus avec des responsables du commerce iranien⁶⁷.

L — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 – L'Afrique du Sud

Quelques jours avant la fin du trimestre, le Premier ministre canadien abandonnait finalement le projet d'une visite officielle en Afrique du Sud à l'issue du Sommet du Commonwealth d'octobre, un projet dont les préparatifs avaient été sérieusement enclenchés depuis quelques mois. La presse écrite citait parmi les raisons invoquées pour l'annulation de ce voyage, la tenue de négociations entre le gouvernement sud-africain et les groupes anti-apartheid durant le mois d'octobre et l'absence prolongée de M. Mulroney alors que s'amorcent au pays de nouvelles discussions constitutionnelles⁶⁸.

Par ailleurs, le vice-président du Congrès national africain, M. Walter Sisulu, était reçu à Ottawa et à Montréal à la fin de septembre pour discuter de la situation politique en Afrique du Sud et du maintien des sanctions économiques⁶⁹.

2 – L'Éthiopie et la Corne de l'Afrique

Deux avions canadiens Hercules C-130 étaient déployés à partir de Djibouti le 12 août pour le transport aérien de secours d'urgence⁷⁰. L'arrêt de cette opération était prévu le 12 novembre mais l'ambassadeur canadien en Éthiopie soulignait un mois plus tard, qu'en raison de l'amélioration du transport terrestre, cette entreprise pourrait prendre fin prématurément⁷¹.

Le lendemain, le 13 août, à l'occasion de la troisième table ronde sur l'avenir de la Corne de l'Afrique, l'ACDI décidait d'augmenter de \$13 millions sa contribution d'aide alimentaire à l'Éthiopie et au Soudan pour lutter contre la famine qui frappe ces régions⁷².

67. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 195*, 10 septembre 1991.

68. ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 13 septembre 1991, pp. A1 et A4 et 19 septembre 1991, p. A1; *Le Devoir*, 19 septembre 1991, p. A2.

69. Sonia SARFATI, *Le Devoir*, 23 septembre 1991, p. 2.

70. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 30/91*, 7 août 1991.

71. *The Gazette*, 18 septembre 1991, p. A10.

72. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91/50*, 13 août 1991.

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 — L'ASEAN

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, assistait du 21 au 24 juillet à Kuala Lumpur, en Malaysia, à la Conférence postministérielle de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Dans un discours qu'elle prononçait le 22, la ministre notait les récents développements survenus au Myanmar et au Cambodge. Elle insistait particulièrement sur le recul démocratique dans l'ancienne Birmanie, situation qu'elle dénonçait, puis saluait l'évolution positive du processus de paix au Cambodge⁷³.

Mme McDougall profitait aussi de son séjour en Malaysia pour conclure avec le prince Mohamed du Brunei Durassalam trois protocoles d'ententes dans les domaines des sciences marines, de la pêche et de l'énergie solaire⁷⁴.

2 — La pêche dans le Pacifique Sud

Le Canada signait en septembre le deuxième protocole de la Convention de Wellington qui interdit la pêche au filet maillant dérivant de grande dimension dans la zone du Pacifique Sud. Le Canada est le premier des 21 pays membres de cette convention à poser ce geste que la secrétaire d'État aux Affaires extérieures qualifiait de «l'expression de notre solidarité avec les nations du Pacifique Sud»⁷⁵.

3 — La Corée du Sud

Du 3 au 6 juillet, le Premier ministre canadien recevait le président sud-coréen, M. Roh Tae Woo, en visite officielle au Canada. M. Mulroney certifiait à cette occasion à M. Woo que le Canada considère favorablement l'admission des deux Corées aux Nations Unies, événement qui se produisait deux mois plus tard. Il saluait aussi les efforts de rapprochement de la Corée du Sud avec des pays voisins et l'avancement des libertés démocratiques qui ont marqué selon lui la présidence de M. Woo. En plus de la capitale, le Président sud-coréen devait également se rendre à Vancouver⁷⁶.

73. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 91 / 35*, 22 juillet 1991; *The Globe and Mail*, 23 juillet 1991, p. A7.

74. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 165*, 19 juillet 1991.

75. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 207*, 25 septembre 1991.

76. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 5 juin 1991 et *Discours*, 4 juillet 1991; Huguette Young, *Le Devoir*, 4 juillet 1991, p. 2; *Le Devoir*, 5 juillet 1991, p. 3; Ross Howard, *The Globe and Mail*, 5 juillet 1991, p. A6.

4 – L'aide humanitaire et l'aide au développement

De graves inondations frappèrent le centre de la Chine en juillet et le Cambodge en septembre et le Canada versait respectivement \$200 000⁷⁷ et \$130 000⁷⁸ en aide d'urgence pour soulager les victimes de ces régions. Il versait aussi \$211 000 supplémentaires pour assister les personnes déplacées par l'éruption du volcan Pinatubo aux Philippines⁷⁹.

N — Chronologie thématique*

Le Canada et l'utilisation de l'environnement à des fins militaires

10 au 12 juillet:

Le gouvernement canadien parraine avec l'appui des Nations Unies la tenue d'une conférence sur la prévention de l'utilisation de l'environnement comme un outil de guerre. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 158*, 8 juillet 1991; *The Globe and Mail*, 13 juillet 1991, p. A3).

Séjour du Premier ministre canadien en Islande

24 juillet:

Le Cabinet du Premier ministre rapporte une rencontre entre M. Mulroney et son homologue islandais, M. Oddsson, à Keflavik en Islande. Ces discussions prévues portent sur les suites à donner au Sommet du G7 et le dossier des ressources halieutiques. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 24 juillet 1991).

Participation canadienne au Forum du Pacifique Sud

1^{er} et 2 août:

Comme elle en a coutume depuis 1989, la sénatrice et ancienne ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, représente le Canada au Forum du Pacifique Sud qui a lieu cette année à Pohnpei en Micronésie. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 170*, 26 juillet 1991).

77. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91/47*, 12 juillet 1991 et *Communiqué no 91-48*, 19 juillet 1991.

78. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-52*, 13 septembre 1991.

79. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 91-49*, 29 juillet 1991.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Les relations commerciales entre le Canada et le Costa Rica

14 août :

La visite du ministre costaricien du Commerce extérieur, M. Roberto Rojas, est prévue à Ottawa et le menu de ce bref séjour comprend des discussions sur la libéralisation du commerce. (Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 174*, 13 août 1991).

Conduites d'inspections militaires

septembre 1991 :

Une équipe d'observateurs de la base canadienne de Lahr est habilitée à effectuer une inspection militaire en Union soviétique les 5 et 6 septembre (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 35/91*, 5 septembre 1991). Quelques jours plus tard, du 9 au 13 septembre, le Comité militaire de l'OTAN visite des bases canadiennes lors d'un séjour à Ottawa qui coïncide avec la tenue de la 109^{ème} réunion des chefs d'état-major du Comité militaire. (Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 34/91*, 5 septembre 1991).

Séjour à l'étranger du chef de l'opposition officielle

mi-septembre :

Le chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien, se rend en Europe notamment à Paris et à Londres où il est reçu par plusieurs personnalités dont le Président français et le Premier ministre britannique. (*Le Devoir*, 10 septembre 1991, p. 2, 11 septembre 1991, p. 2 et 12 septembre 1991, p. 2; *The Globe and Mail*, 13 septembre 1991, p. A7).

Les pluies acides

23 septembre :

Le ministre de l'Environnement, M. Jean Charest, annonce de New York que le gouvernement fédéral canadien dépensera \$30 millions au cours des six prochaines années pour le contrôle des pluies acides. (*The Globe and Mail*, 24 septembre 1991, p. A8).

Rapport du Commonwealth sur le respect des droits de la personne

25 septembre :

Mme Flora MacDonald qui dirige la *Commonwealth Human Rights Initiative* rencontre le Premier ministre canadien pour lui présenter les résultats de l'étude de son comité sur la situation des droits humains dans les pays du Commonwealth. (*Le Devoir*, 26 septembre 1991, p. A2).

Le Canada et la Convention sur les droits des enfants

fin du trimestre :

Les partis de l'opposition reprochent au gouvernement canadien de ne pas avoir encore ratifié, un an après son adoption, la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant. Interrogée à ce propos, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclare que la signature est imminente puisque la vérification de la concordance entre les lois provinciales et les dispositions de la Convention sera complétée sous peu. (Maurice Girard, *Le Devoir*, 28 septembre 1991, p. A5; *Le Devoir*, 30 septembre 1991, p.2).

Nominations diplomatiques

9 septembre :

De nouveaux représentants sont nommés à diverses fonctions au sein des représentations du Canada à l'étranger. Parmi ceux-ci, M. Denis Bélisle est nommé ambassadeur en Côte d'Ivoire; M. Maurice Dionne devient ambassadeur au Gabon; M. William Fairweather, ambassadeur en Roumanie; M. K.R. Higham, ambassadeur au Maroc; M. Christopher Westdal, ambassadeur en Afrique du Sud et M. Louis Delvoie, haut-commissaire au Pakistan. Notons aussi les nominations au poste de consul général de M. Allan Poole à Düsseldorf, de Mme Margaret Huber à Osaka et de M. Maurice Hladik à Munich. Enfin, la nouvelle ambassadrice du Canada à l'OCDE sera Mme Anne Marie Doyle tandis que Mme Marie Bernard-Meunier occupera cette fonction à l'UNESCO. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 191*, 9 septembre 1991).

17 septembre :

Le Premier ministre canadien nomme M. de Montigny Marchand ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Italie. M Reid Morden, quitte ses fonctions de directeur au Service canadien du renseignement de sécurité pour remplacer M. Marchand au poste de sous-secrétaire aux Affaires extérieures. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 17 septembre 1991).

20 septembre :

D'autres modifications s'ajoutent au corps diplomatique. Il s'agit des désignations au poste d'ambassadeur de M. Raymond Chrétien en Belgique, de M. Bernard Dussault en Haïti, de M. Jean-Pierre Juneau en Espagne, de M. Ronald MacLean au Danemark et de M. Robert Rochon en Argentine. Quant à MM. Michael Berry, Fredrik Eaton, Ewan Hare et Aubrey Morantz, ils seront respectivement haut-commissaire en Australie, en Grande-Bretagne, au Nigéria et en Zambie tandis que Mme Patricia Marsden-Dole le sera en Tanzanie, en plus d'être ambassadrice à Madagascar. Enfin, M. Reginald Dorrett aura la responsabilité du consulat à Los Angeles et M. Gordon Smith celle de chef de mission et ambassadeur auprès de la Communauté européenne. (Secrétaire d'État aux Affaires

extérieures, *Communiqué no 202*, 20 septembre 1991; *The Globe and Mail*, 6 septembre 1991, p. A3 et 18 septembre 1991, p. A6B).

II – Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1991)

A — Aperçu général

Du troisième trimestre de l'année 1991, on retiendra particulièrement deux événements dont il faudra suivre les retombées: la présentation d'une politique des affaires internationales et les modifications apportées aux niveaux d'immigration. Le premier événement constitue un exercice qui n'avait pas été effectué depuis 1985 et qui se veut un outil de réflexion; le second apporte des changements à la politique d'immigration déposée il y a quelques mois à peine et qui affecteront la progression des flux migratoires au Québec pour les prochaines années.

B — La politique d'affaires internationales

Tel que prévu par le projet de loi 42 de 1988 sur la création du MAI, le ministre des Affaires internationales doit élaborer, en collaboration avec les autres ministères, une politique des affaires internationales et s'assurer de sa mise en œuvre. L'on attendait donc depuis un certain temps déjà le dépôt d'un tel document, un geste finalement posé le 19 septembre. Au dire même du ministre Ciaccia, ce document est le résultat d'une consultation générale mais, en raison des conditions changeantes de l'environnement international, l'on doit plutôt le concevoir «comme un cadre de référence et un instrument de travail qu'il faudra mettre au point de façon continue.»

Alors que le document de 1985 portait comme sous-titre: «*Énoncé de politique de relations internationales*», celui de 1991, un texte de 228 pages, s'intitule: «*Le Québec et l'interdépendance, Le Monde pour horizon, Éléments d'une politique d'affaires internationales*». La terminologie employée dans l'énoncé réfère d'ailleurs exclusivement aux «affaires internationales» qui sont distinguées d'entrée de jeu de la «politique étrangère», un domaine dont la responsabilité relève exclusivement du gouvernement fédéral. Les «affaires internationales» font alors référence à des éléments tels que l'économie, le tourisme, les transports, les télécommunications, la culture, l'environnement et l'aide au développement.

La conduite des affaires internationales ainsi définie nécessite, lit-on dans l'énoncé, un «cadre adapté aux réalités du Québec» et, à cette fin, un certain nombre de domaines d'intervention ont été retenus. L'énoncé en présente huit :